



AVIS D'APPEL À PROJET MEDICO-SOCIAL - ARS-PACA/DOMS/SPH-PDS

n°2019-002 relatif à la création d'appartements de coordination thérapeutique

relevant du dispositif « un chez-soi d'abord » dans le département des Alpes Maritimes

ELIGIBILITE DU PROJET AU REGARD DES CRITERES DEFINIS DANS LE CAHIER DES CHARGES NATIONAL (ANNEXE 1)

THEMES	CRITERES	Total	
I.APPRECIATION DE LA CAPACITE A METTRE EN OEUVRE 70 points	Capacité à faire	/60	<u>Expérience dans la prise en charge du public cible :</u> <u>Expérience dans la gestion d'un établissement médico-social :</u> <u>Projet co-construit avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et acteurs du logement du territoire : constitution du GCSMS</u> <u>Connaissance du territoire et des principaux acteurs :</u>
	Calendrier du projet	/10	<u>Calendrier :</u> <u>Faisabilité du calendrier du projet :</u> <u>Délai de réalisation :</u>

II. APPRECIATION DE LA QUALITE DU PROJET /140	Publics et modalités de" recrutement	/10	Evaluation des besoins: <u>Descriptif du public :</u> <u>Modalités de recrutement :</u>
	Localisation géographique et conditions d'installation	/15	<u>Localisation / zone géographique retenue :</u> <u>Conditions d'installation</u> <u>Accessibilité/ Facilité de déplacement :</u> <u>Insertion dans la cité :</u>
	Descriptif des locaux	/15	<u>salle de réunion/outils de communication :</u> <u>garage pour véhicule</u> <u>autres:</u>
	Organisation de l'accompagnement individuel et de l'accès et maintien dans le logement	/30	<u>Modalités d'admission dans le logement: circuit et délai</u> <u>Prise en compte du choix des personnes</u> <u>Maintien dans le logement</u> <u>Séparation des services logement et traitement: accueil inconditionnel</u> <u>Garantie sur le relogement en cours d'accompagnement</u> <u>Modalités de prévention et de traitement des situations de crise et d'urgence :</u> <u>Modalités de sortie du dispositif et garantie de maintien sur 6 mois si nécessaire</u>
	Modalités d'accompagnements proposés	/20	<u>Le projet d'accompagnement des personnes :</u> . <u>modalités d'accompagnement individuel; Services proposés, durée et évaluation</u> . <u>mise en œuvre de la coordination médico psycho sociale, accès aux droits et à l'insertion</u> <u>Projet individuel de rétablissement</u> <u>Prise en compte de l'environnement de la personne</u> <u>Prise en compte du choix des personnes : agenda et la temporalité des services proposés</u>

	<p>Mise en œuvre des droits des personnes accompagnées</p>	<p>/40</p>	<p><u>Le projet d'établissement :</u></p> <p><u>L'ensemble des documents issus de la loi du 2 janvier 2002 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . <u>Livret d'accueil :</u> . <u>Règlement de fonctionnement :</u> . <u>Contrat de séjour :</u> <p><u>La participation et l'expression des usagers</u></p>
	<p>Complémentarité / collaboration formalisée avec les partenaires</p>	<p>/10</p>	<p><u>Diversité des partenaires :</u></p> <p><u>Modalités opérationnelles de mise en œuvre du partenariat :</u></p> <p><u>Degré de formalisation des différents partenariats</u> (protocole d'accord, conventions, conventions avec les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux) :</p> <p><u>Capacité à travailler en réseau avec les structures sanitaires, sociales et médico-social, en amont, en aval et en cours de la prise en charge :</u></p> <p><u>Nombre et types de partenariats développés en amont et en aval de la prise en charge :</u></p> <p><u>Effectivité du partenariat :</u></p>
<p>III - APPRECIATION DE L'EFFICIENCE MEDICO ECONOMIQUE</p> <p>90 points</p>	<p>Composition et fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire</p>	<p>/35</p>	<p><u>Composition de l'équipe médicale, sociale et du logement:</u></p> <p><u>Nombre d'ETP :</u></p> <p><u>Pluridisciplinarité, dont médiateur de santé pair :</u></p> <p><u>Coordination :</u></p> <p><u>Rôle de chacun des professionnels :</u></p> <p><u>Adéquation du ratio et des compétences avec le projet global :</u></p>

			<p><u>Méthodes et organisation du travail proposées :</u></p> <p><u>Plan de recrutement :</u> <u>Organisation du soutien des pratiques de l'équipe :</u> <u>Organigramme :</u> <u>Planning hebdomadaire type :</u> <u>Convention collective applicable :</u> <u>Prestataires extérieurs :</u></p> <p><u>Qualification du personnel :</u></p> <p><u>Plan de formation :</u></p> <p><u>Expérience dans la prise en charge du public cible : Connaissances des concepts du rétablissement en santé mentale et d'empowerment et RDR</u></p> <p><u>Analyse de la pratique et supervision :</u></p>
	Cohérence financière du projet	/35	<p><u>Coût global, budget de fonctionnement prévisionnel, investissement, démarche de mutualisation...</u></p> <p><u>Budget prévisionnel de la 1ere année</u></p> <p><u>Budget prévisionnel en année pleine</u></p>
	Efficiéce globale du projet	/20	<p><u>Mutualisation avec les moyens de la structure existante :</u></p> <p><u>Economies d'échelle :</u></p> <p><u>Cohérence du budget prévisionnel relatif aux dépenses de personnel :</u> <u>Garantie sur la montée en charge sur 2 ans (engagement d'une intégration de nouveaux locataires chaque semaine)</u></p>
TOTAL			